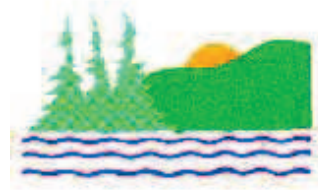


PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE



ZONE ORANGE AU BAS-SAINT-LAURENT : PRÉCISIONS CONCERNANT L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE

AVIS PUBLIC : suite aux annonces gouvernementales par rapport à l'établissement de la zone orange au Bas-Saint-Laurent, voici les précisions concernant l'Édifice Municipal et les activités de la Municipalité de Sainte-Paule.

LE BUREAU MUNICIPAL : Ouvert au public depuis lundi, le 8 février 2021 en avant-midi seulement, en après-midi sur rendez-vous seulement:

Pour prendre un rendez-vous, communiquez avec moi : Par téléphone : 418-737-4296 Par courriel : ste-paule@lamatanie.ca

L'ÉDIFICE MUNICIPAL n'offrira aucune activité à la population. Le Gym cerveau sera relocalisé dans les locaux de la Commission Scolaire des Monts et Marées de l'école Val Joubert.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : est ouvert selon l'horaire habituel, soit de 19h00 à 20h30.

SÉANCE DU CONSEIL 2021 : à huis clos et sera réalisée par la plateforme Zoom, enregistrée puis retransmise sur le site internet de la municipalité.

Pour toutes autres informations : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region/#c77059>

DONNÉ à Sainte-Paule, ce 10 février 2021

Mélissa Levasseur
Directrice générale/secrétaire-trésorière